



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

Administration Générale

DELIBERATION

N° 2011-72 du 4 octobre 2011

OBJET : Personnel – Modification du règlement intérieur du personnel

Rapporteur : M. le Président

Le 4 octobre 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 26 septembre 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 32 (jusqu'à la délibération n° 2011-65)
33 (à partir de la délibération n° 2011-66)
31 (à partir de la délibération n° 2011-89)

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votes : 35 (jusqu'à la délibération n° 2011-65)
36 (à partir de la délibération n° 2011-66)
34 (à partir de la délibération n° 2011-89)

M. Didier MARCADET est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Renée PETELET représentant M. Gérard FROMM jusqu'à la délibération n° 2011-67, puis M. Gérard FROMM à partir de la délibération n° 2011-68, Mme Claude GIMENEZ (représentant M. Yvon AIGUIER), M. Didier MARCADET (représentant M. Alain NICOLOSO) Mme Francine DAERDEN (représentant Mme Marie Hélène PONSART), M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Marie MARCHELLO (représentant Mme Aurélie POYAU) Mme Fanny BOVETTO (représentant M. Eric PEYTHIEU), Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2011-66) M. Christian FERRUS (représentant M. Philippe SEZANNE), M. Thierry DUCURTIL, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Pierre BOUVIER (jusqu'à la délibération n° 2011-88) M. Roger GUGLIEMETTI (jusqu'à la délibération n° 2011-88), M. Patrick LESPINASSE (représentant M. Edmond CADET), M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET (représentant M. Philippe STOCKLI), M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Michel ALBERT (représentant M. Xavier CRET), Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE (représentant M. Christian BREMOND).

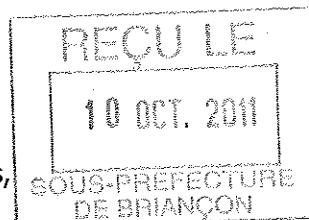
Avaient donné pouvoir : M. Guy HERMITTE (excusé) à M. Marc FORNESI
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
M. Jean-Louis Faure à M. Jean-Pierre SEVREZ

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n° 2008-116 en date du 20 décembre 2008 portant adoption du règlement intérieur du personnel,

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 7 décembre 2010,



Délibération n° 2011-72

Page 1/2

Vu l'avis de la Commission Affaires Générales du 19 septembre 2011

Vu l'avis favorable du Bureau du 22 septembre 2011,

Considérant la volonté de la Collectivité de préciser certaines modalités relatives aux congés exceptionnels et aux autorisations d'absence,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve la modification du règlement intérieur du personnel au 4 octobre 2011, arrêtée comme suit :

Chapitre : dispositions relatives à l'organisation du travail : congés exceptionnels

Disposition à ajouter : « *Ce délai de route sera accordé uniquement sur demande expresse de l'agent, et reste à l'appréciation de l'autorité territoriale. Le délai de route devra être collé aux jours accordés au titre du congé exceptionnel* ».

Disposition à ajouter : « *Les congés exceptionnels doivent être comptabilisés en jours ouvrables* ».

Chapitre : dispositions relatives à l'organisation du travail : autorisation d'absence

Modification à apporter : « *La journée dite de révision* » est remplacée par « *délai de route qui devra être accolé aux journées d'épreuves* ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. - 7 OCT. 2011

Date affichage : 11 OCT. 2011